

# Dom Michel de Larnage et le malencontreux concert parisien

par Georges Salamand

**O**n ne peut comprendre, dans toute sa profondeur, l'originalité de la règle monastique cartusienne si l'on néglige l'importance du « Grand Silence » nécessaire aux religieux pour faire le vide autour de soi et partir à la rencontre du Créateur. C'est ce qu'exprime BRUNO, le fondateur de la Grande-Chartreuse, dans une fameuse lettre à son ancien disciple, Raoul LE VERD, de Reims : « *Ce que la solitude et le silence du désert apportent d'utilité et de divine jouissance à ceux qui les aiment, ceux-là seuls le savent qui en ont fait l'expérience* ». De là à penser que les Chartreux seraient opposés à toute forme de musique instrumentale et bruyante dans leurs maisons, il y a un pas que nous franchirons allègrement, mais sans tambour, ni trompette, en évoquant l'anecdote suivante illustrant la personnalité d'un très grand religieux du XVIII<sup>e</sup> siècle, Dom Michel BRUNIER de LARNAGE.

**Né à Vienne en 1688 et frère cadet du seigneur des Côtes d'Arej**, futur gouverneur général des Antilles, bien connu de nos lecteurs, le jeune Michel est, à l'âge de 22 ans, profès à la Grande-Chartreuse avant d'être nommé procureur de la Chartreuse de Prémol puis prieur de la Chartreuse de Saint-Hugon

en Belledonne le 12 janvier 1732, date à laquelle le jeune moine dauphinois succède, comme chef spirituel et temporel à Dom Joseph FONTAINE.

Sans être de tout repos, la charge était sans difficulté si ce n'est les incessants conflits forestiers qui opposaient, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, les communautés villageoises des environs aux moines.

Ayant, peu auparavant (1727), obtenu de la maîtrise des eaux et forêts la condamnation des religieux pour « *utilisation abusive des bois du roi* », les habitants de La Chapelle-du-Bard vont se croire obligés de multiplier les enlèvements de bois sans tenir compte des limites des parcelles. L'affaire revêtait une importance particulière étant donné la puissance des feux d'affinage et des deux hauts fourneaux de l'établissement cartusien, grands consommateurs de charbon de bois.

## « Musique : le plus onéreux des bruits » (Flaubert)

Plutôt conciliant, Dom de LARNAGE, dans un premier temps, cherchera à négocier avec les habitants avant d'obtenir du Général de son Ordre, Dom Etienne RICHARD, la mission de se rendre à Paris auprès de l'administration des forêts pour y plaider la cause de son monastère (1736).

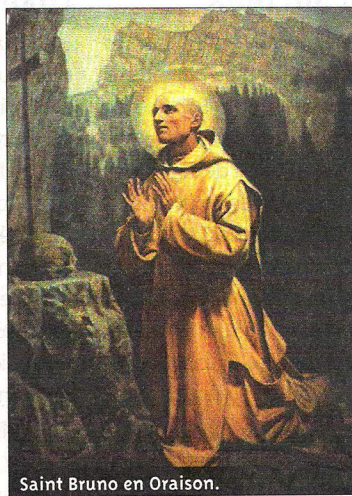
**Le séjour du moine dauphinois à la riche Chartreuse de Paris, ne passa pas inaperçu** si l'on en croit le chroniqueur du *Mercur de France*, relatant l'anecdote : « *C'est un usage que le corps de musique de l'église métropolitaine de Paris (la maîtrise de Notre-Dame) et plusieurs autres bons musiciens et symphonistes de la ville se rendent à l'église des religieux un certain jour d'été (le 16 août), à l'issue des vêpres des moines, et chantent en leur présence un motet en l'honneur de leur fondateur et quelque fois un psaume en musique* ».

Bref, pour l'antienne « *Laudandus Bruno* » il n'y aura aucun problème : « *Laudandus Bruno / Fuit in multis et in uno / Vir fuit aequalis vitae...* » Mais tout se compliquera avec le *Te Deum* suivant, donné avec 80 choristes, trompettes, timbales, cuivres, un vacarme qui, manifestement, perturbe le Dauphinois, hôte du couvent, dans ses pieuses méditations. Au mois d'avril suivant, alors qu'il est sur le chemin du retour vers Saint-Hugon, Dom Michel, lors d'une étape à la chartreuse de La Sylve-Bénite, apprend qu'il vient d'être élu Général en remplacement de Dom RICHARD, décédé. Il ne rentrera pas à Saint-Hugon, se rendant immédiatement à la Grande-Chartreuse d'où il dirigera les disciples de Bruno pendant vingt ans encore.

De là à penser que la suppression effective du rite du concert spirituel parisien aurait été décidée par le nouveau Général, il n'y avait qu'un pas : « *Il n'est pas surprenant que Dom de LARNAGE ait éloigné d'une église de solitaires ces musiques qui se font avec tumulte et où la curiosité attire plus que la dévotion* ». Les Chartreux de Paris n'auront plus de musique, mais les Chapelins continueront à courir la feuille dans les bois...



ALLEVARD-LES-BAINS  
La Chartreuse Saint-Hugon.



Saint Bruno en Oraison.